

14 mars 2008
numéro 58

Dans ce numéro

- ▶ Journée internationale des femmes
- ▶ CAG-Relex
- ▶ Israël / Territoires palestiniens
- ▶ Colombie / Venezuela / Equateur
- ▶ OTAN
- ▶ Lutte contre le paludisme au Vietnam

ZOOM

Journée internationale des femmes au Quai d'Orsay

La Journée internationale des femmes a été célébrée par le ministère des Affaires étrangères et européennes le 7 mars à l'initiative du Ministre, M. Bernard Kouchner, autour des thèmes de la place accordée aux femmes, dans la politique étrangère de la France et au sein du ministère.

Trois manifestations ont rythmé cette journée.

Une table ronde-débat a été organisée par la Direction des Ressources Humaines en présence du Ministre, sur le thème « **Femmes diplomates : construire l'égalité** ». Cette manifestation, une première au sein du ministère, a permis aux agents du ministère de dialoguer avec des personnalités extérieures des contraintes spécifiques qui pèsent sur la carrière des femmes diplomates. Le débat a été animé par Mme Joëlle Voisin, chef du service des droits des femmes et de l'égalité au ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité. Parmi les intervenants figuraient notamment Mme Françoise Milewski, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Mme Valérie David, directrice générale adjointe de la Ville de Rennes, engagée depuis quelques années dans une démarche d'égalité hommes-femmes, et la porte-parole de l'ambassade américaine, Mme Lynn Platt. **Leurs expériences et analyses respectives ont permis d'esquisser des propositions d'action qui nourriront le prochain plan triennal du ministère en faveur de l'égalité hommes-femmes.**

M. Kouchner a ensuite offert un déjeuner en l'honneur des 25 ambassadrices étrangères en poste à Paris qui représentent des **pays aussi divers que le Kenya, la Jordanie ou la Nouvelle-Zélande**, et des personnalités dont l'action en faveur des femmes en France et dans le monde méritait d'être saluée. Parmi les personnalités invitées figuraient Mme Barzach, ancienne ministre de la Santé, ou Mme Gisèle Halimi, dont l'association « Choisir la cause des femmes » défend l'idée d'une « Clause de la femme européenne la plus favorisée ».

Une conférence-débat a été organisée l'après-midi, sur le thème « **Diplomatie et droits des femmes** ». Ouvert à un large public (ambassades étrangères, agences de l'Organisation des Nations unies, ONG, parlementaires, chercheurs et médias), et présidé par le Ministre, M. Bernard Kouchner, et la secrétaire d'Etat chargée des Affaires étrangères et des droits de l'Homme, Mme Rama Yade, cet échange a permis de présenter les différents axes de notre politique étrangère en matière



Intervention de M. Bernard Kouchner, en compagnie de Mmes Pascale Andréani et Sylvie Bermann et de MM. Pierre Ménat et Paul Coustère (Quai d'Orsay), 07.03.2008, MAEE. Photo : F. de La Mure

de genre.

Le Ministre a souligné que la présidence française de l'Union européenne sera l'occasion de faire de la lutte contre les violences faites aux femmes un axe majeur de notre politique en matière de droits de l'Homme. Le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme permettrait également de rappeler que les droits des femmes font partie intégrante des droits de l'Homme. Les violences faites aux femmes ont été présentées par l'invité spécial de cette journée, le Docteur Kasereka Muhindo Lusi, qui dirige l'hôpital *Heal Africa* à Goma (Est de la République démocratique du Congo), spécialisé dans les opérations réparatrices des mutilations sexuelles ou des suites de viols et que soutient financièrement le ministère des Affaires étrangères et européennes.

La question des droits et de la place des femmes dans l'orientation de notre coopération bilatérale et sur l'utilisation de notre aide publique au développement a également été présentée. Le ministère des Affaires étrangères et européennes s'est doté en novembre dernier d'un Document d'orientation stratégique « Genre » qui impose la prise en compte systématique de la question de l'égalité des sexes dans toutes les actions de coopération et de développement de la France. Cela passe notamment par l'inclusion d'actions concrètes dans les Documents cadres de partenariat (DCP) établis dans tous les pays de la zone de solidarité prioritaire. Cela implique également un soutien accru aux associations et aux collectivités territoriales pour qu'elles incluent la notion de genre dans la conception de leur action internationale. Les débats de la journée ont montré une forte attente pour un renforcement des moyens financiers et humains consacrés à ces questions.

Le point sur...

Conseil Affaires générales - Relations extérieures

Au cours de la réunion du Conseil Affaires générales et Relations extérieures qui s'est tenue le 10 mars à Bruxelles, les ministres ont préparé le Conseil européen des 13 et 14 mars, au cours duquel seront évoqués :

- la **stratégie de Lisbonne et la croissance économique et sociale** ;
- l'**énergie et la protection du climat** ;
- la **stabilité des marchés financiers**.

Le Conseil a par ailleurs adopté des conclusions, les premières de substance depuis deux ans, sur l'**état des négociations à l'OMC**. Elles contiennent un message clair sur la nécessaire amélioration des textes en discussion à Genève.

Les ministres ont par ailleurs examiné la situation au **Proche-Orient**, à la suite des événements de Gaza et de l'attentat du 6 mars à Jérusalem, dans la perspective d'une déclara-

tion qui devrait être adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement à l'occasion du Conseil européen de Bruxelles. Ils ont également évoqué la situation dans les **Balkans occidentaux**, et notamment au Kosovo, désormais reconnu par 16 des 27 Etats membres de l'Union européenne, ainsi que le **dossier nucléaire iranien** à la suite de l'adoption, à la quasi unanimité, de la résolution 1803 du Conseil de sécurité des Nations unies renforçant le régime des sanctions internationales contre ce pays. Enfin, le Conseil a eu un débat sur la situation en **Géorgie**, dans la perspective des élections qui se tiendront dans quelques semaines dans ce pays, et sur le **Zimbabwe**, à la suite de l'accord résultant de la médiation conduite par M. Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations unies.

Processus de paix israélo-palestinien

Suite à la mort d'un civil israélien, tué par une roquette tirée depuis Gaza, Israël a lancé, du 1^{er} au 4 mars, une opération militaire qui a coûté la vie à 127 Palestiniens ainsi que trois soldats israéliens, bilan le plus lourd depuis la seconde intifada. Le Président Abbas a dénoncé les opérations israéliennes et le Conseil de Sécurité des Nations unies, dans une déclaration adoptée le 2 mars, a condamné les violences à Gaza et dans le sud d'Israël. L'armée israélienne s'est retirée le 3 mars des secteurs qu'elle occupait dans le nord de la bande de Gaza.

L'attentat perpétré le 6 mars à Jérusalem-Ouest dans une école talmudique a fait huit morts et 35 blessés. Il s'agit du premier acte terroriste meurtrier à Jérusalem depuis 2004. **Le Ministre a condamné cet « attentat contre la paix » et a appelé à la poursuite des négociations.**

La visite d'Etat de M. Shimon Pérès à Paris, du 10 au 14 mars, a permis de rappeler l'attachement indéfectible de la France à la sécurité d'Israël. Seule la poursuite d'un processus politique de négociations, malgré les violences et avec l'objectif d'obtenir un accord sur le statut final avant la fin de l'année, pourra permettre de mettre fin au conflit et de répondre aux aspirations des peuples de la région à une paix durable. **La sécurité à long terme d'Israël passe par la création d'un Etat palestinien indépendant, démocratique, moderne et viable.** C'est dans ce cadre que la France a ac-

cueilli la Conférence des donateurs en décembre dernier.

Depuis la Conférence d'Annapolis de novembre dernier, les parties se sont mises d'accord sur les modalités d'organisation des réunions de négociations, mais aucune indication sur les détails des négociations ne sont communiquées. Si le Premier ministre israélien et le Président de l'Autorité palestinienne font preuve de détermination dans leur volonté de voir les négociations progresser, la réalité sur le terrain, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, affaiblit aux yeux des opinions la crédibilité du processus politique actuel. L'Autorité palestinienne demande à Israël de démontrer qu'une page est tournée et attend des gestes forts : gel total de la colonisation, arrêt des incursions, libérations de prisonniers et réouverture des institutions palestiniennes de Jérusalem-Est. En Cisjordanie, l'Autorité palestinienne s'efforce de conforter sa position en réformant ses services de sécurité et en améliorant la situation sécuritaire, notamment à Naplouse.

Par ailleurs, plus de huit mois après le coup de force du Hamas (15/06/07) et du fait de la fermeture des points de passage, **la situation humanitaire de la bande de Gaza est dramatique.** Le rapport de huit ONG britanniques et françaises, diffusé le 6 mars, affirme que **la situation est la pire depuis le début de l'occupation en 1967.**

Point de repère

13 - 14/03/08

Déplacement de MM. Bernard Kouchner et Jean-Pierre Jouyet à Bruxelles avec le Président de la République à l'occasion du Conseil européen

Colombie / Venezuela / Equateur

Suite à des bombardements de l'armée colombienne à la frontière équatorienne, 17 guérilleros des FARC, dont Raul Reyes, membre du Secrétariat de la guérilla, ont trouvé la mort le 1^{er} mars. Cette opération militaire a engendré une montée subite des tensions entre certains pays d'Amérique latine. L'Equateur, le Venezuela et le Nicaragua ont successivement rompu leurs relations diplomatiques avec la Colombie.

La France a, dès le 2 mars, appelé à la retenue et à l'apaisement. Elle a partagé les vues exprimées en ce sens dans la résolution adoptée le 5 mars par l'Organisation des Etats Américains (OEA), en tant qu'observateur permanent.

La France s'est vivement réjouie de la réconciliation entre les Présidents Chavez (Venezuela), Correa (Equateur), Ortega (Nicaragua) et Uribe (Colombie), scellée, sous les auspices du Président dominicain, M. Fernandez, lors du vingtième

sommet du Groupe de Rio, en République dominicaine, le 7 mars. La normalisation progressive des relations diplomatiques, entre le Venezuela et la Colombie, et la reprise du dialogue entre ces différents pays latino-américains sont nécessaires à la stabilité de la région.

Mais elle est également indispensable à la recherche d'une solution humanitaire urgente au drame que vivent les otages en Colombie. Plusieurs sont très affaiblis, notamment Mme Ingrid Betancourt, détenue depuis plus de six années.

Une dynamique positive s'est enclenchée depuis le début de l'année, avec la libération de six otages des FARC. **La France explore ainsi les voies permettant de progresser vers la formation d'un groupe de pays amis, décidés à apporter une contribution décisive à la libération des otages en Colombie et à la recherche de la paix.**

Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN

Les ministres des Affaires étrangères de l'Alliance atlantique se sont réunis le 6 mars à Bruxelles pour un premier examen des grandes questions qui seront à l'ordre du jour du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN, à Bucarest les 2-4 avril prochain. **La France a affirmé sa volonté de faire de ce prochain sommet un succès commun en réaffirmant l'importance de la solidarité transatlantique qui unit notre Alliance.**

Avec le **Kosovo**, l'**Afghanistan** a été au cœur des discussions. A l'occasion du prochain sommet, il sera nécessaire de définir une vision stratégique d'ensemble, allant au-delà de la seule question de l'effort militaire. Le Ministre a ainsi rappelé quelles étaient les quatre conditions d'une stratégie de succès : engagement des Alliés à rester dans la durée ; nécessité d'une approche globale de l'aide à la reconstruction ; un transfert progressif des responsabilités aux Afghans ; prise en compte des Etats voisins (notamment le Pakistan).

Pour le Kosovo, l'Alliance a marqué sa dé-

termination à ne tolérer aucune violence, ni aucune tentative pour créer le fait accompli sur le terrain, durant la phase de transition qui s'est ouverte.

S'agissant de l'**élargissement de l'Alliance**, les Ministres sont convenus de l'opportunité d'inviter, lors du sommet de Bucarest, la Croatie, l'Albanie et l'ARYM à rejoindre l'OTAN, sous la réserve pour ce dernier pays que la question de son nom constitutionnel puisse être résolue. La France a réaffirmé son souhait qu'un accord puisse être trouvé entre Skopje et Athènes, en tenant compte des préoccupations légitimes de chacun.

Au-delà de cet élargissement, l'Ukraine et la Géorgie ont manifesté leur souhait de se voir octroyer, lors du sommet de Bucarest, un « plan d'action pour l'adhésion » (« *membership action plan* » - MAP). L'Alliance poursuit sa réflexion collective sur ce sujet, avec le souci clairement affiché par les ministres d'aboutir à une position unifiée des vingt-six membres de l'OTAN.



MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET EUROPÉENNES

Direction de la Communication
et de l'Information
37 quai d'Orsay - 75007 Paris

Contact : Patricia Manceau
Tel : 01 43 17 56 30

relpubliques.sg-dci@diplomatie.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr

Le saviez-vous ?

Lutte contre le paludisme au Vietnam

La coopération entre les services de santé des armées françaises et vietnamiennes qui a débuté en 1991 est devenue un des piliers de la coopération militaire bilatérale. Structurée initialement autour d'échanges de médecins militaires et de formations théoriques et pratiques médico-chirurgicales, elle a été élargie au domaine de la lutte contre le paludisme dès 1996. Elle a permis la **création de deux laboratoires à Hanoi** (l'un d'évaluation de la sensibilité des parasites aux drogues, l'autre de dosage des médicaments antipaludiques) et la **formation du personnel** de soutien. Une nouvelle convention signée en 2003 entre le directeur de la coopération militaire et de défense (DCMD), rattachée au ministère des Affaires étrangères et européennes, et le directeur du service de santé des armées vietnamiennes élargit la coopération au domaine de la **recherche dans la lutte contre le paludisme, la dengue, les maladies émergentes et la formation de jeunes médecins vietnamiens nouvellement diplômés**.

En 2006, trois experts ont participé, avec des équipes du service de santé vietnamien, à un programme de 45 jours d'étude et d'évaluation du paludisme à Bom Bo (province de Binh Phuoc). Située dans le centre-sud du pays, proche de la frontière cambodgienne, cette province est en zone d'endémie. Cette opération a été renouvelée en 2007 pour une durée de deux mois dans la même zone. Outre le recueil de données biologiques, **elle a permis d'évaluer un nouveau concept de laboratoire mobile** développé en partenariat avec un industriel français, qui pourra être utilisé au profit de nos forces engagées sur les différents théâtres d'opérations. Cette réussite, pour un coût global annuel de 60 000 € environ, est l'aboutissement d'actions menées du côté français par la Direction centrale du service de santé des armées, la division Asie de la Direction de la coopération militaire et de défense et la mission militaire à Hanoi.



Laboratoire portable dans le dispensaire de Bom Bo



Village de Bom Bo au Vietnam

Nominations

Mme Françoise Le Bihan est nommée ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la **République du Malawi**, en résidence à Lusaka.

M. Yvon Omnes est nommé pour siéger à l'**Assemblée des Français de l'étranger**.

Invitation de journalistes

Le ministère des Affaires étrangères et européennes invite du 16 au 23 mars des **journalistes du Costa Rica** dont les thèmes d'intérêt sont : l'Union européenne, l'environnement et les relations bilatérales.